



Journal des anthropologues
Association française des anthropologues

94-95 | 2003
Les ONG

Développement et démocratie

Chronique de la situation des touaregs au Mali

Catherine Hincker



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/jda/1934>

DOI : 10.4000/jda.1934

ISSN : 2114-2203

Éditeur

Association française des anthropologues

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2003

Pagination : 203-212

ISSN : 1156-0428

Référence électronique

Catherine Hincker, « Développement et démocratie », *Journal des anthropologues* [En ligne], 94-95 | 2003, mis en ligne le 22 février 2009, consulté le 15 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/jda/1934>

Ce document a été généré automatiquement le 15 septembre 2020.

Journal des anthropologues

Développement et démocratie

Chronique de la situation des touaregs au Mali

Catherine Hincker

- 1 D. Abrous constatait récemment que les mouvements de la résistance touarègue (également appelés « rébellion ») étaient pris dans une tautologie : c'est parce qu'il y a une rébellion qu'il n'y a pas de développement, et c'est parce qu'il n'y a pas de développement qu'éclate la rébellion. Plusieurs années après la signature des accords de paix mettant fin à la lutte armée qui s'est déroulée de 1990 à 1995, quelle est aujourd'hui la situation des Touaregs vis-à-vis des projets de développement et quelle place tient cette population nomade¹ dans le processus démocratique malien ?
- 2 Depuis la fin de la colonisation, les Touaregs sont répartis sur cinq États-nations : l'Algérie, la Libye, le Mali, le Niger et le Burkina-Faso. Minoritaires dans chacun de ces pays, victimes de discriminations, spoliés, destitués de leur avenir, leur situation est partout difficile. Comme l'ont montré H. Claudot-Hawad (1993, 1996) et D. Abrous (1993, 1996) notamment, l'hégémonie de ces États exercée sur cette société nomade relève tout autant du prolongement d'une tradition historique coloniale que d'options politiques prises plus récemment. Cause ou conséquence, la crise identitaire qui secoue le monde touareg dure et perdure atteignant son paroxysme lors des soulèvements armés.
- 3 Le propos de cet article est de présenter, à partir de quelques expériences concrètes de terrain survenues entre 1996 et 2002, le regard que porte actuellement les Touaregs de l'ouest vivant au nord du Mali (rives nord et sud du fleuve Niger) sur les organisations internationales et non-gouvernementales d'aide au développement et sur le processus de démocratisation dans lequel ils sont pris, parfois malgré eux.

Les organisations non gouvernementales ou le paradigme perdu²

- 4 Triste record, le Mali est l'un des pays de l'Afrique de l'Ouest qui rassemble le plus d'organisations internationales et non-gouvernementales. Dans le nord du pays,

nombreux sont les projets initiés en zone pastorale ou agro-pastorale depuis plusieurs décennies.

- 5 Le cliché présente souvent les Touaregs, ainsi d'ailleurs que la majorité des populations soumises à des programmes de développement en Afrique de l'Ouest, comme un groupe vivant en décalage avec les réalités de monde contemporain, ignorant les lois du marché ou injustement réfractaires à celles-ci. En réponse à cette lecture de la réalité, les projets de développement cherchent souvent à s'inscrire dans une œuvre doublement philanthropique visant d'une part à augmenter le niveau de vie des populations et d'autre part à les faire sortir de leur gangue traditionnelle.
- 6 Malgré les tentatives d'aliénation, les Touaregs qu'il m'a été donné de rencontrer résistent à l'uniformisation inhérente à l'extension mondiale du libéralisme dont certaines ONG sont, consciemment ou non, les promoteurs.

Développement ou populisme. Le double visage du microcrédit

- 7 Ces dernières années ont vu fleurir, dans le nord du Mali, de nombreux programmes incitant des populations démunies à se lancer dans le commerce. Nombreuses furent les associations de femmes qui reçurent en 1999 un prêt, consenti par une ONG, elle-même intermédiaire d'une banque, d'une valeur de 40 000 francs CFA (environ 61 euro). Cette somme, attribuée sur « simple » demande écrite (dans une population majoritairement analphabète), était destinée à acheter des denrées en nombre et à les commercialiser en introduisant un « petit bénéfice » à la revente. Encouragées par cette ONG, de nombreuses femmes d'une localité de Gourma se lancèrent dans la fabrication de petites galettes de pain, dans le commerce de doses de thé et de sucre, de savons, de denrées alimentaires, de petits bracelets en matière plastique de récupération...
- 8 Dans le projet de cette ONG, les bénéficiaires de ce commerce devaient être tellement significatifs qu'ils devaient couvrir le remboursement du prêt, la nourriture quotidienne et permettre aux bénéficiaires de développer cette activité en l'élargissant par exemple à d'autres denrées ou d'autres produits.
- 9 Le principe de ce microcrédit eut beaucoup de mal à s'implanter essentiellement en raison de la faiblesse des revenus qu'il génère. J'ai fait plusieurs fois, avec des amies, le calcul des bénéficiaires qu'elles engrangeaient : rares étaient celles qui arrivaient à dépasser quotidiennement la somme dérisoire de 250 francs CFA (0,38 euro).
- 10 Nombreuses furent celles qui se révoltèrent contre ce système de prêt et qui l'abandonnèrent purement et simplement. La plupart d'entre elles ne parvenaient pas à équilibrer leur budget et par conséquent à honorer leurs échéances de remboursement. « On nous oblige à travailler pour rien ! C'est ça que votre société veut nous apprendre ? » justifia furieuse l'une d'elle.
- 11 Dans d'autres projets implantés plus à l'est du Mali, les prêts consentis devaient permettre aux chefs de famille de reconstituer leur cheptel décimé par les aléas climatiques, les épizooties et les vols au moment du soulèvement de 1990 à 1995. Les « populations cibles » de ce projet étaient essentiellement les hommes appartenant aux catégories sociales touarègues les plus faibles (*tilaqqiwen, iklan*). Le but inavoué de ce projet initié par une ONG hollandaise était, en élevant le niveau de vie des plus démunis, de supprimer les liens de dépendance entre les différentes catégories sociales touarègues.

- 12 Ce procédé, largement utilisé au moment de la colonisation par l'administration française, cherchait en fait à réorganiser cette société sur le mode égalitaire et démocratique qui doit prédominer dans tout le monde actuel. Sous couvert de réaliser un projet de reconstitution du cheptel dans une zone pastorale semi-aride, cette ONG tentait de modeler le paysage social en fonction de ses propres aspirations.
- 13 Comme dans le cas cité précédemment, les bénéficiaires du projet ne parvinrent pas à équilibrer leurs comptes et à honorer leurs remboursements. La direction de cette ONG menaça alors de saisir la justice si aucun remboursement n'était effectué. Elle exerça des pressions auprès des chefs politiques locaux issus pour la plupart de la noblesse touarègue, catégorie sociale qu'elle cherchait d'ailleurs à déstabiliser en sous-main. Elle les menaça d'utiliser son influence sur les autres ONG de la région, pour bloquer tous les projets de développement sur cette zone. Acculée, l'administration et les autorités politiques communales n'eurent d'autres solutions que de contracter un prêt pour rembourser cette ONG. Beaucoup eurent un profond sentiment d'amertume car, disaient-ils, ils avaient à rembourser un prêt pour un prêt qu'ils n'avaient jamais demandé.

La « projetose »

- 14 C'est sous cette appellation que les Touaregs désignent familièrement la fièvre qui anime les élites scolarisées de la société pour la réalisation ou la participation à des projets de développement. Si quelques-uns espérant profiter de la manne prennent leur rôle et leur fonction de chef de projet très au sérieux, d'autres jettent sur cette condition un regard ironique qui traduit bien le double jeu auquel ils sont, faute de mieux, parfois obligés de se soumettre. Sur le mode de l'humour et de la caricature, ils dressent un tableau peu flatteur de l'action des ONG.
- 15 Les organisations internationales et non-gouvernementales ont ainsi pour la plupart été renommées sur la base d'un jeu de mot réalisé par homophonie avec la langue touarègue. Ainsi le FED (Fonds européen de développement) est appelé en langue touarègue « *fad* » ce qui signifie « la soif », dans le sens où cette organisation ne suscite que la soif (*fad ghas*).
- 16 Le projet germano-malien dénommé Mali-Nord-Est a été renommé en langue touarègue et par homophonie Mali-marwas. Le terme « *amarwas* » désignant le « crédit » le « prêt » en langue touarègue. Mali-marwas est donc le projet qui ne délivre que des prêts qui ne servent qu'à enrichir les banques maliennes.
- 17 La très fameuse World Vision (ou Vision mondiale) a été renommée Vision-umad. *Umad* signifie en touareg « pries », *amud* désigne « la prière ». L'organisation Vision mondiale s'est vue attribuer ce titre parce qu'elle a, dit-on, cherché à convertir des musulmans à la religion chrétienne. Des séances de baptêmes collectifs étaient organisées dans l'enceinte de cette organisation il y a encore quelques années, lorsqu'elle était implantée dans le nord-est du Mali.
- 18 La transformation de ces appellations souligne l'ambiguïté politique, religieuse, idéologique de certaines de ces organisations. Leur double jeu n'échappe pas, loin de là, aux populations qu'elles essayent de transformer à leur image.

RACE : recensement administratif à caractère électoral

- 19 Sur ce même principe de la dérision, le terme démocratie a été transformé par homophonie en démo-ghshadi. *Eghshed* signifie en langue touarègue « abîmé, endommagé, cassé... ». La démocratie, telle qu'elle est vécue au Mali est considérée par les Touaregs comme une idéologie qui déstructure, abîme, endommage les rapports sociaux existants. Par ce jeu de mot, c'est la capacité de détruire des démocraties ouest-africaines qui est surtout mise en avant. Au-delà de son caractère anecdotique, cette astuce met en évidence le rapport critique que la société entretient avec le système politique des États-nations.

Contexte du RACE

- 20 Les précédentes élections législatives et présidentielles, qui s'étaient tenues au Mali en 1997, s'étaient déroulées dans un climat de confusion générale. L'opposition (représentant une coalition de 18 partis politiques) avait boycotté les élections. Certains de ses leaders furent arrêtés. Alpha Oumar Konaré (président de l'ADEMA) était le seul candidat à sa propre succession au scrutin du 11 mai. Le premier tour des élections législatives du 13 avril fut annulé par la Cour constitutionnelle en raison d'irrégularités générales. Le deuxième scrutin organisé le 20 juillet avait vu la mort de deux manifestants dans la ville de San. Les élections municipales furent reportées...
- 21 Pour montrer sa bonne volonté en matière de transparence démocratique et faire taire les polémiques, pour ne pas dire les diatribes, sur l'opacité de son système électoral, le Mali (encouragé par la France, les États-Unis d'Amérique et le Canada) a révisé ces listes électorales en prévision des élections présidentielles et législatives de 2002. Le ministère de l'Administration territoriale et des collectivités locales (MATCL) a organisé et effectué un nouveau recensement des électeurs maliens vivant sur le territoire comme à l'étranger.
- 22 Outre la recherche d'une crédibilité le gouvernement malien tente, à l'occasion de ces élections, d'asseoir l'autorité des communes dans les domaines à la fois politiques et administratifs. La signature des pactes nationaux, et notamment celui de 1995 entre le gouvernement de la république du Mali et les Mouvements et fronts unifiés de l'Azawad (MFUA), a permis d'accélérer un processus de décentralisation envisagé de longue date. Depuis 1999, les cercles (sous-division des régions) sont divisés en communes, administrées par un maire qui travaille en étroite relation avec le délégué du gouvernement (ex-chef d'arrondissement).
- 23 Sur le plan technique, le recensement électoral se fait commune par commune et permet la création de nouvelles cartes d'électeurs. Chaque commune doit recevoir au maximum trois jours avant la tenue des élections (d'après les textes officiels)³ les cartes d'électeurs sur lesquelles sont portés le numéro d'identification de l'électeur (numéro d'inscription sur la liste de la commune suivi du numéro d'inscription dans le cahier de recensement), son prénom, son nom, son âge et sa profession. C'est grâce à cette carte que le citoyen malien peut s'exprimer.

1.

Double but

- 24 D'après le *Document de conduite du processus électoral* daté de mai 2001 et posté le 14/02/2002⁴, les objectifs du RACE (Recensement administratif à caractère électoral) sont de deux ordres. D'une part la préparation des élections et d'autre part « l'actualisation des données administratives » (p. 9) qui permettra la création d'un fichier informatique, constamment mis à jour, de tous les ressortissants en âge de voter dans les 682 communes du Mali.
- 25 Dans la mise en place d'une telle organisation, le Mali a été secondé par son ancienne puissance coloniale (la France) et par les USA. Ces dernières années, les Américains ont cherché sans succès à étendre leur influence en Afrique de l'Ouest et notamment dans la zone francophone. Au Mali, ils ont par exemple participé à la formation de cadres militaires de l'armée malienne à la fin des années 1990. Les instructions militaires dispensées par les États-Unis d'Amérique ont d'ailleurs été jugées très dangereuses, notamment parce que la plupart des exercices de tir ou de simulations de combats étaient systématiquement effectués à balles réelles.
- 26 En théorie, l'organisation de ces élections « libres et démocratiques » a pour but d'apporter plus de stabilité à l'État malien et plus de crédibilité à son administration territoriale. Dans les faits, les dysfonctionnements du recensement décrédibilisent encore un peu plus l'administration malienne dans les régions du nord et pose à nouveau de façon cruciale le rapport entre les nomades et l'État.

Agents recenseurs

- 27 La période de ce recensement administratif s'est étendue sur trois mois à peine, du 29 janvier au 20 mars 1999 et devait couvrir l'ensemble du territoire. Des agents recenseurs formés (en deux jours) et rémunérés devaient circuler sur l'ensemble du territoire des communes afin d'opérer au recensement.
- 28 Certains projets de développement ont prêté main-forte à cet ambitieux travail. Ce fut par exemple le cas du projet Mali-Nord-Est dont certains des animateurs sont temporairement devenus des agents recenseurs. Un jeune bambara originaire de Bamako, à pieds (n'ayant pas reçu de carburant pour sa moto), dut ainsi couvrir le recensement d'une commune de la région de Gao équivalente à un petit département français. Cet agent recenseur circulait dans une région assez reculée où l'usage d'une autre langue que le touareg est à peu près nul alors qu'il ne savait même pas dire « quel est ton nom ? » dans cette langue. Pourtant plein de bonne volonté, il allait de campement en campement en espérant que les campagnes dites de sensibilisation aient porté leurs fruits et que sans prononcer mot, leurs habitants comprennent le sens de sa venue. Malheureusement, les nomades de cette région boudent la radio nationale du Mali essentiellement parce que ses programmes sont majoritairement en français, langue qui ne leur est souvent pas accessible ou qu'ils rejettent par choix. Seule une partie infime de la population de cette zone a pu être recensée.
- 29 Lorsque les agents recenseurs parvenaient à obtenir les noms des électeurs potentiels, leur ignorance de la langue touarègue les amenait à commettre de graves erreurs dans la transcription des noms et qualités des personnes interrogées. Les doublons ont été nombreux, certaines femmes ont été recensées comme des hommes, bien qu'elles

exercent la profession de « ménagère », les particules marquant la parenté *ag* pour les hommes et *wulet* pour les femmes en touareg et *wuld* pour les hommes et *mint* pour les femmes en arabe sont parfois considérées comme des éléments du nom, parfois comme du prénom, parfois ne sont pas mentionnées du tout. Devant un tel flou, on se demande bien comment les communes ont fait pour attribuer une carte numérotée à chaque électeur.

- 30 Les renseignements furent ensuite consignés dans un cahier de recensement comprenant une fiche par individu. Dans certaines régions du nord du Mali, et malgré les demandes répétées de responsables des communes, un nombre très insuffisant de cahiers a été fourni. Si bien qu'une grande partie des électeurs, en particulier les éleveurs touaregs n'ont matériellement pas pu être recensés. L'éloignement voire l'isolement de certains campements, le faible nombre des agents recenseurs associé à la courte durée des opérations font dire à ceux qui ont suivi cette campagne qu'au moins 30% des éleveurs nomades n'auraient pas été recensés. Dans la région de Gao, des zones entières ont complètement échappé à cette « consolidation de la démocratie ».
- 31 S'ajoute également à cela la réticence des certains Touaregs à fournir à l'État et à l'administration, en qui il n'ont plus aucune confiance, des informations dont ils ne savent pas comment elles seront exploitées par la suite. La sous-évaluation du nombre des habitants du Nord-Mali relèverait-elle d'une stratégie délibérée ? Les communes du nord dont le nombre des ressortissants est amoindri, ne vont-elles pas avoir du mal à justifier la création d'écoles, de dispensaires ou de routes ?
- 32 Le *Document de conduite du processus électoral de 2002* (p. 10) nous dit enfin que les dites informations seront ensuite directement saisies par des appareils à lecture optique, méthode qui permet « de réduire considérablement le taux d'erreur à environ 10%, au lieu d'environ 30% par saisie manuelle ». En théorie peut-être mais on doute, à la lumière de ces témoignages, que le chiffre total avancé de 4 146 156 électeurs et des taux de réalisation des recensements de 76,57% dans la région de Tombouctou, 92,76% dans la région de Gao et 76,46% dans la région de Kidal soient bien le reflet d'une réalité.
- 33 Au total qu'il s'agisse de l'aide au développement ou de la consolidation de la démocratie, les Touaregs du Nord-Mali sont l'objet de manipulations liées à l'implantation du modèle libéral et aux tentatives de sauvetage des États-nations ouest-africain. Le rejet du schéma idéologique et politique occidental qu'il soit introduit par des organisations non-gouvernementales ou par l'administration malienne est, dans les endroits où j'ai enquêté, de plus en plus perceptible. Conscients d'être au cœur d'enjeux géopolitiques, nombreux sont ceux qui reproduisent le double jeu de la guerre froide en mettant en concurrence deux systèmes politiques antagonistes. C'est ainsi qu'au moment du retour des réfugiés touaregs et arabes dans le Gourma, le Secours islamique (*Awazi*, organisation saoudienne très présente au Mali et au Niger) et l'UNHCR se disputaient l'attribution de l'aide aux réfugiés. Nombreux furent ceux qui jouèrent largement de cette opposition pour obtenir de la nourriture, des bâches ou des couvertures supplémentaires. Les élites scolarisées forgées sur un moule directement postcolonial, réalisent de moins en moins leur rôle d'interface entre le gouvernement et les populations. La rupture, de plus en plus patente, laisse la porte ouverte à toutes les options politiques.

BIBLIOGRAPHIE

ABROUS D., 1993. « Peuple de l'Azaoud, tamurt ou comment négocier une définition de soi », *Les Cahiers de l'IREMAM*, 4 (Le politique dans l'histoire touarègue) : 87-94.

ABROUS D., 1996. « Temust entre les fronts ou les contours brisés de la targuïté », *Ethnies*, 20-21 : 217-239.

CLAUDOT-HAWAD H., 1993. *Les Touaregs. Portrait en fragments*. Aix-en-Provence, Edisud.

CLAUDOT-HAWAD H., 1996a. « Identité et altérité d'un point de vue touareg. Élément pour un débat », in *Touaregs et autres Sahariens entre plusieurs mondes*. Aix-en-Provence, Edisud : 7-16.

CLAUDOT-HAWAD H., 1996b. « La fragmentation touarègue ou le prix de la paix », *Ethnies*, 20-21 : 37-53.

MORIN E., 1973. *Le paradigme perdu : la nature humaine*. Paris, Seuil.

NOTES

1. L'adjectif « nomade », parce que très connoté, n'est pas d'un usage facile. L'administration coloniale a employé ce terme pour désigner des groupes inorganisés politiquement, sans attache territoriale, « errant sans foi ni toit » pour reprendre l'expression de D. Abrous (1996 : 218). Dans ce texte, j'emploierai ce terme dans une acception bien différente, débarrassée de toute connotation négative et discriminante.

2. J'emprunte à E. Morin (1973) le titre de ce paragraphe.

3. *Instructions relatives à la confection, la gestion des cartes d'électeur*, consultable en ligne sur le site du ministère de l'Administration territoriale et des collectivités locales : <http://www.matcl.gov.ml>

4. Consultable en ligne sur le site du ministère de l'Administration territoriale et des collectivités locales : <http://www.matcl.gov.ml>

AUTEUR

CATHERINE HINCKER

IREMAM – Aix-en-Provence